Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212902944-20260427-2026_36-DE

Mairie de Le Tréhou
Ti-kêr An Treoù-Leon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LE TREHOU

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres			
En exercice	**Présents**	**Pouvoir**	**Ayant pris part au vote**
15	12	2	14

Date de convocation
22/04/2026
Date d'affichage
29/04/2026

L'an 2026, le 27 avril à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de LE TREHOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur CANN Joël, Maire.

Présents : CANN Joël, AUVRET Stéphane, MILIN Emma, LE BOT Fanny, MAZO Isabelle, VAILLANT Nadia, BERDER Patrice, CHATELAIN Morgane-Katell, DE FONSECA Stéphanie, SANQUER Fabien, KEROAS Jean Marie, TOBIE Guillaume
Absents :
Absents excusés : FAVRE-TEMPLE Jessica
Excusé(s) ayant donné procuration : DELAUNAY René (pouvoir à Stéphane AUVRET), PITON Benoît (pouvoir à Joël CANN)
A été nommé(e) secrétaire : CHATELAIN Morgane-Katell

2026_36 Constitution d'une commission Affaires courantes

M. le Maire rappelle que par délibération 2026_28 en date du 31 mars 2026 des commissions communales ont été instituées sur différents thèmes.

M. le Maire propose d'instituer une commission complémentaire chargée des affaires courantes composée de la manière suivante :

Commission Affaires courantes :

- Joël CANN
- Stéphane AUVRET
- Emma MILIN
- Guillaume TOBIE
- Fanny LE BOT

La commission Affaires courantes se réunie de manière hebdomadaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-**APPROUVE** la création de la commission Affaires courantes mentionnée ci-dessus,

-**APPROUVE** la composition de cette commission telle que mentionnée ci-dessus.

Extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance
CHATELAIN Morgane-Katell

Le Maire
Joël CANN